



A S S O C I A T I O N
POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE LA CHAPELLE
fondée le 29 septembre 1983

M. Rodolphe Garabédian
Architecte EPFL
Avenue de Miremont 27A
1206 Genève

La Chapelle, le 4 septembre 2006

Monsieur,

Le 19 août 2006, un membre de notre association a surpris un quidam qui s'était introduit dans une propriété de la route de La Chapelle et qui prenait des photographies.

Pressé de s'expliquer sur cet acte caractérisé de violation d'un domicile, il a prétendu :

- 1) être un collaborateur du bureau d'architectes que vous dirigez
- 2) être mandaté par « la ville dans le cadre de l'établissement d'un plan de quartier » (sic).

Unanime, le comité de l'Association pour la sauvegarde du site de La Chapelle a partagé mon point de vue : il est indispensable de faire toute la lumière sur des justifications aussi surprenantes et sur une conduite insolite et inélégante tout à la fois.

Je vous saurais donc gré de me préciser la nature du mandat qui vous a/aurait été attribué et le nom de l'organisme public ou privé qui vous l'a/aurait confié.

D'avance, je vous remercie de vos réponses. Je les attends avec d'autant plus d'impatience que les habitants du bas de la route de la Chapelle, en majorité membres de notre association, subissent depuis quelque temps des pressions diverses et nombreuses.

Elles m'incitent à soumettre la présente lettre au directeur du service cantonal de l'aménagement et au maire de Lancy, en charge du dicastère des travaux.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Janin
président

Copie: à François Baertschi, maire de la commune de Lancy
À M. Gilles Gardet, directeur de l'aménagement du territoire